

Le Defender de l'America's Cup espère que la Chambre d'Appel fera respecter les droits et la tradition

New York, USA - (2009-11-25)

Le Defender de l'America's Cup, la Société Nautique de Genève (SNG), plaide aujourd'hui devant la Chambre d'Appel de la Cour Suprême de New York pour préserver deux droits fondamentaux du Defender voulus par le Deed of Gift : le droit de choisir le lieu de l'épreuve et le droit d'affronter un challenger qui respecte les conditions du Deed of Gift quant aux mesures du bateau.

"Le Defender espère que les cinq juges de la Chambre d'Appel respecteront et feront respecter le droit voulu par le Deed of Gift de sélectionner le lieu et de définir les règles comme cela fut le cas en 158 ans et 32 éditions de l'America's Cup. Si la décision du Juge Kornreich est maintenue, cela serait la première fois dans l'histoire de l'America's Cup que le Defender est privé de son droit fondamental de choisir le lieu de l'épreuve. Nous attendons une décision rapide de la Cour pour faire avancer la 33e America's Cup et la remettre enfin sur l'eau", a déclaré Fred Meyer, vice-président de la SNG.

Notes aux rédacteurs :

Sur le choix du lieu de l'épreuve et sur les règles de l'America's Cup, le Deed of Gift mentionne clairement : "Ces parcours océaniques doivent être (...) sélectionnés par le Club en possession de la Coupe, et les épreuves devront se courir selon ses propres règles (...)"

Le Deed of Gift stipule que les épreuves pour l'America's Cup entre le 1er novembre et le 1er mai doivent se tenir dans l'hémisphère sud, mais le 12 mai 2008, le Juge Cahn de la Cour Suprême de New-York indiquait dans son ordonnance que : "le lieu du match doit être Valencia en Espagne ou tout autre lieu sélectionné par la SNG", ce qui a mené la Société Nautique de Genève, yacht club defender de l'America's Cup, à sélectionner Ras al Khaima aux Émirats Arabes Unis.

Le site des Émirats a été choisi pour plusieurs raisons : pour ses conditions météo adaptées à la tenue d'un Deed of Gift Match en février, pour les infrastructures proposées par le pays et pour l'expérience des Émirats Arabes Unis dans l'organisation d'épreuves sportives internationales.